



Réunion du Conseil d'Administration du mercredi 22 janvier 2014 Début à 20h40

Présents : COCAGNE Philippe, TOURTET Jean-Yves, PENNINGA Hans, GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel, PICARD DU CHAMBON Laure.

Excusé : MARIANI Guy.

Entraîneurs invités : KENNEL Adeline, VALLIERE Laurent.

Secrétaires de séance : GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel et PICARD DU CHAMBON Laure.

a) Approbation du PV de la réunion du CA du 29 08 2013 :

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

b) Dossier de subvention de fonctionnement pour l'OMS :

Pour ce dossier qui doit être remis en février il faut reprendre, entre autres, le tableau de déplacement des joueurs et l'intégrer (Laure et Hans s'en occupent)

c) Interclubs D2 :

Pour cette compétition, il faut un capitanat : les joueurs potentiels doivent prendre leurs responsabilités pour assumer cette fonction et en même temps, il est à noter une baisse de dynamisme du côté des adhérents « compétiteurs ».

Du côté du Comité Départemental 04, il se profile un « INTERCLUBS » (réponse avant le 27 Janvier 2014), deux étapes pour 25 €, et une participation maximale de 3 € par joueur pour le buffet (les 2 sommes sont à la charge des joueurs au partage). Les deux étapes sont :

Le 2 Février à Digne, puis le 16 Mars à Sisteron. Il faut une équipe mixte homogène de 4 joueurs (3 niveaux de jeu sont proposés), afin de pouvoir faire : 1SH/1SD/1DH/1DD/1DMX.

d) Bilan & rapport financier :

Les finances sont saines. Le solde du compte courant est à ce jour de 629,36 € (1438,10 € en intégrant les opérations en cours). Le club dispose aussi de 1677,15 € sur le livret A (cette somme étant constituée en grande partie de la réserve de 1500 €) et 46,00 € en caisse. Pour des questions de trésorerie, le club peut néanmoins utiliser une partie de la réserve (la subvention municipale qui est votée mi-mai étant généralement versée fin juin).

e) Achat d'un disque dur :

f) Achat d'un ordinateur portable 17 pouces :

Pour les points e) et f), voir dans quelle mesure l'OMS peut nous aider pour obtenir des renseignements / financements du Conseil Régional (50% de subvention) pour le PC portable (600 €) et pour le DD (100 €).

g) Séances d'essai et les 3 dossiers d'inscription égarés :

Tout d'abord, en ce qui concerne les séances d'essai, depuis le 01/09/2013, il y a eu 92 joueurs à l'essai, parmi lesquels il en résulte 69 inscriptions effectives. Au compteur depuis le 1er septembre, il y a eu 56 séances, les essais concernant à ce jour 37 séances, près de 7 séances sur 10. Il y a un taux d'inscription qui se stabilise à 75%, soient 3 personnes sur 4.

Ensuite, le système d'inscription à l'essai est désormais rodé (initialement ceci a provoqué un ralentissement des inscriptions et une baisse des effectifs le temps que les futurs adhérents apportent toutes les pièces du dossier, une fois les trois séances effectuées).

Pour recueillir l'intégralité du dossier d'adhésion, cela s'étalait parfois sur 5 semaines. La faille étant qu'ils ne sont pas assurés au cours de la quatrième séance (les modalités arrivant à échéance, et la saisie dans Poono n'étant pas encore faite).

Les jeunes sont informés de l'obligation de l'accompagnement parental à partir de la deuxième séance. Pour donner un instantané de la situation, les mineurs représentent à eux seuls 55 % des 92 joueurs à l'essai.

Enfin, concernant les trois dossiers d'inscriptions égarés, à savoir : MASCARIN Laurine, DAIX Cathy, BENFRIHA Fatima, lesdits dossiers sont bien validés dans Poono.

Dans le dossier d'inscription, il fait bien mention que l'adhérent doit conserver une copie de son certificat médical.

h) Date du prochain pot de contact régulier :

La date du vendredi 21 Mars 2014 a été retenue.

i) Date de l'AG 2014 :

Le vendredi 27 juin 2014 (18h00 à 22h00) est désormais la date retenue pour l'Assemblée Générale, dans un deuxième temps le dimanche 29 juin sera dédié au Tournoi Interne suivi d'un repas en commun à définir.

j) Factures aux parents de jeunes compétiteurs pour la saison 2013-2014 :

Les factures des jeunes joueurs/enfants représentent tout ce qui n'est pas compris dans une licence jeune (RDJ, SDJ, TRJ, Championnat de ligue)

Courriel envoyé le 19/01/2014 par Philippe COCAGNE et concernant les jeunes suivants : LARD Samuel, IACOPINI Laurie, QUEMIN Maxence, RIPPERT Dylan, CAVINATO Thomas. Il se peut que nous ayons des retours de parents qui ne sont pas au courant de cette décision de participation aux frais. Il est rappelé que si l'état de la trésorerie le permet en fin de saison, le club prendra en charge une partie des frais (cf. point p) du PV du CA du 29 août 2013.

k) Achat de volants :

Le club va passer prochainement commande de 50 boîtes RSL3 ainsi que 40 boîtes BABOLAT pour la somme de 1133 €. Nous disposons d'un avoir de 173 € chez Larde Sports correspondant au remboursement des bons d'achats non utilisés lors du tournoi BadInBuëch du 5 et 6 octobre 2013 et qui servira pour les achats des volants RSL3.

l) Créneaux supplémentaires pour la rentrée à l'attention des jeunes :

Malgré un démarrage difficile, ces plages horaires supplémentaires pour mardi et vendredi (17h30-18h30) sont régulièrement sollicitées par ce type de public. Ils sortent juste de leurs établissements scolaires pour aller directement au gymnase.

Avec une moyenne qui se stabilise autour de 5 jeunes (minibads à poussins) pour le mardi, et un effectif de 10 à 12 (11/12 ans à 15/16 ans) le vendredi, avec la présence des entraîneurs l'engouement des jeunes ne peut que croître. Ce créneau est un atout pour le club mais suppose la formation de DAB.

Il est rappelé cependant ce créneau supplémentaire ne nous appartient pas : l'OMS nous l'a accordé car personne ne le réclamait donc il peut nous être retiré à la saison suivante.

Il est rappelé également que ces créneaux ont été mis en place pour permettre aux adultes de pouvoir éventuellement jouer le plus tôt possible en fonction des terrains restants non occupés par les jeunes joueurs dès 17h30 mais surtout de permettre, en priorité, aux adultes de pouvoir jouer dès 19h00.

m) Entraînement adultes loisirs, jeunes et/ou compétiteurs :

L'entraînement adulte loisir se fait selon une périodicité d'une fois tous les 15 jours, le mardi de 19h00 à 20h00, avec un roulement de deux entraîneurs (plus des séances dominical mensuelle). Désormais un noyau se forme, avec en moyenne 10 à 14 joueurs, les entraîneurs évoquent qu'il est envisageable sur le moyen / long terme d'utiliser les 7 terrains pour travailler sur l'intégralité du cours. Si cette situation se présente, le jeu libre ne se fera qu'à partir de 20h00. Ces entraînements seront désormais annoncés sur la banderole défilante du site internet du club.

Au sujet des jeunes, l'entraînement du vendredi se structure en deux groupes :

Groupe 1 : sur la plage horaire 17h30-19h00, concernant les jeunes âgés de 11/12 à 15/16 ans au nombre de 12 à 14 jeunes par séances, ils mobilisent environ 4 terrains.

En parallèle, sur la même période, un autre entraîneur se consacre aux minibads (et aux poussins dans le futur) : ils mobilisent 1 terrain.

Groupe 2 : de 19h00 à 20h30, il s'agit là de jeunes âgés de 14 à 17 ans, entraînement visant plus le côté compétition : ils mobilisent environ 3 terrains.

Le mardi en raison du DIJ (Diplôme Initiation Jeunes), 15 h doivent être consacrées pour l'auto-formation des entraîneurs, à l'issue de laquelle ces derniers devront faire une thèse : ils mobilisent 1 terrain.

L'entraînement compétiteur ne se fait pas pour l'instant compte tenu de l'indisponibilité des actuels entraîneurs pris déjà par ailleurs conforté par le manque de personnes participant aux diverses formes de compétitions à leur intention.

n) Bilan du tournoi du mois d'Octobre : Bad'in Buëch du 5 & 6 Octobre 2013

Face à la faible participation des joueurs du 05 et des départements limitrophes, il serait plus judicieux de regrouper les joueurs NC et D4 sous D- et les joueurs D3, D2 et D1 sous D+ et d'ouvrir le tournoi aux joueurs classés C car ils génèrent de l'engouement auprès des joueurs moins bien classés. Le tournoi a entraîné un déficit de l'ordre de 600 €.

A l'avenir nous pourrions peut-être augmenter les tarifs et faire passer les droits d'engagement à 10 € pour 1 tableau et 15 € pour 2 tableaux.

o) Organisation des prochaines compétitions :

Deux manifestations sont désormais planifiées, tout d'abord le Grand Prix de Doubles du 30 Mars 2014 (en même temps que les élections municipales) puis le TDJ du dimanche 1er Juin 2014 qui clôt le pont de l'Ascension, ce dernier permettra de tenir en haleine les adhérents et de répondre au désir des parents des jeunes joueurs de participer eux même à d'autres manifestations évoqué lors de l'étape du TDJ de Veynes du 17/11/2013. La date est confirmée au niveau prévisionnel du côté de l'OMS, et confirmation de la date au Comité Départemental par Jean-Yves TOURTET.

p) Questions diverses abordées :

- Ouverture et fermeture des locaux : à l'heure actuelle, la difficulté se pose surtout pour la clôture des séances. Au regard de l'amplitude horaire (5h), il n'est pas envisageable sur le long terme qu'il s'agisse du même responsable qui cumule les deux. Trois personnes s'occupent de l'ouverture, puis 2 personnes pour la fermeture. Les entraîneurs sont présents à l'ouverture (entraînement oblige), mais pas nécessairement à la fermeture.

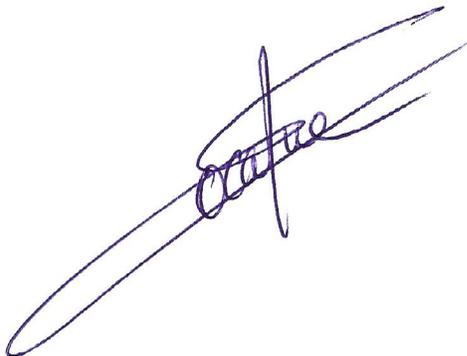
Solution envisagées :

Définir un endroit de dépôt des clés, dans une boîte aux lettres dédiée...

- Nom des fichiers structurés, références homogène des archives mises en ligne sur le site (réservé aux membres du CA), sous la forme : date/instance/mnémonique, l'ordre de cette formule est en cours de réflexion avec le webmestre et le trésorier.
- Participation des joueurs avec cotisation non-compétition aux Grands Prix du département 05 : Désormais, il suffit aux joueurs de payer la participation à chaque GP effectué (à raison de 8 € par GP), au lieu d'ajouter le complément des 30 € incluant 5 GP.
- Prise en charge ou non des inscriptions des joueurs du BCV05 lors des tournois se déroulant à Veynes : Sujet délicat, car il n'est pas raisonnable de faire payer les forces vives, alors qu'elles participent activement à l'organisation : il est donc décidé de ne faire payer personne en espérant que la contrepartie serait d'aider lors de ces manifestations locales.
- Proposition du club de Karaté, pour le partage d'une armoire dans le dépôt, pour la mise en commun du matériel dédié aux diverses manifestations, en vue d'une mutualisation des moyens matériels : accord de principe. La mise en place d'étagères serait envisagée, afin d'optimiser l'espace disponible dans le dépôt.
- Formation de SOC (Stage Organisation Compétitions) et surtout de DAB (Diplôme Animateur de Badminton), solliciter des volontaires (mêmes non « diplômés »), car sur le long terme, les entraîneurs risquent d'être surchargés au détriment de leurs temps de pratique, et l'avenir du club dépend de cette dynamique insufflée par les entraînements à tous les niveaux.

Fin de la réunion du CA à 00h40.

Le président de séance
Philippe Cocagne



Les secrétaires de séance
Jean-Emmanuel Guignard-Firato
Laure Picard du Chambon

